



**Le protocole GLOBALG.A.P. IFA Fruits et Légumes repose sur l'application des bonnes pratiques agricoles, du système HACCP et de la traçabilité. Ses procédures concernent l'hygiène et la réduction des sources de contamination possibles tout au long du processus de production, de la récolte et du conditionnement de la production.**

La certification GLOBALG.A.P. est un protocole privé avec des normes volontaires grâce auquel vous pouvez certifier des produits de cultures, d'élevage et d'aquaculture en provenance du monde entier. Elle couvre tout le processus de production du produit certifié, depuis le début du processus ainsi que toutes les activités, fait plus tard jusqu'au moment où le produit est retiré de l'exploitation et manipulé, si c'était le cas, pour sa commercialisation ultérieure.

### **Le protocole GLOBALG.A.P.**

L'assurance-exploitation intégrée (IFA) comprend des règlements généraux, des points de contrôle et des critères de conformité (SCCP) spécifiques.

Les zones (par exemple, Cultures) sont automatiquement liées aux sous-zones pour lesquelles le producteur ou le groupe de producteurs soumet la demande. Par exemple, un producteur de fraises doit se conformer au CCPS du module de base pour tous les types d'exploitation agricole, du module de base pour les cultures et du module pour les fruits et légumes afin de recevoir le certificat de la norme GLOBALG.A.P. pour les fruits et légumes.

### **Les différentes certifications**

• **Option 1:** Certification individuelle et certification multi-sites: cette option s'adresse aux entités juridiques individuelles (producteur ou entreprise individuelle) ayant une ou plusieurs exploitations agricoles qui ne sont pas des entités juridiques indépendantes et ont une gestion centralisée mais n'ont pas de système de gestion de la qualité. (SGC).

- **Option 2 et option 1** : Exploitation multiple avec SGC: cette option s'adresse aux groupes et aux individus exploitant plusieurs exploitations ayant implémenté un système de gestion de la qualité.
- **Option 3 et option 4**: producteurs ou groupes de producteurs travaillant dans le cadre d'un programme approuvé (analyse comparative) par GLOBALG.A.P.

## Pour qui?

Les grandes chaînes de supermarchés et distributeurs (environ 50% du marché européen et 85% dans des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas ... Ahold, Asda, Eroski, Métro, Tesco, Mark's & Spencer, McDonald's ...), exigent cette certification pour acheter des produits puisqu'un système de travail unifié basé sur les bonnes pratiques agricoles et la sécurité alimentaire est garanti, de même il est possible d'assurer la qualité des produits avant les consommateurs et devant les distributeurs eux-mêmes.

## Les différentes étapes du processus

### Enregistrement

Le processus de certification du protocole GLOBALG.A.P., IFA Fruits et Légumes commence par la collecte des données de base au format KIWA afin de pouvoir élaborer un budget (données sur le producteur, les cultures, les hectares, etc.). Si le budget est accepté, KIWA enregistrera le producteur dans la base de données GLOBALG.A.P, en lui fournissant son numéro d'identification (GGN), au cas où il n'en aurait pas auparavant s'il avait déjà été certifié.

### Audit

Si le processus d'audit / inspection aboutit à un résultat satisfaisant, l'entreprise obtiendra le certificat conformément aux réglementations GLOBALG.AP. Dans le cas contraire, l'auditeur / l'inspecteur soumettra des non-conformités et le ou les producteurs présenteront des actions correctives dans un délai maximum de 28 jours en cas de non-conformité, renouvellement, ou exceptionnellement de 3 mois en cas de certifications initiales.

### Certification

Le certificat sera obtenu sur la base du résultat de l'audit / inspection, en respectant 100% des exigences de conformité obligatoire et 95% des exigences de conformité obligatoire mineures et indépendamment des exigences considérées comme des recommandations. Dans le cas de l'option 2 (groupe de producteurs), tous les agriculteurs audités doivent se conformer aux exigences majeures et mineures, respectivement à 95%, en plus de se conformer à toutes les exigences du système de gestion de la qualité.

Les producteurs certifiés seront soumis au programme d'audits inopinés selon leur option de certification (suivi non annoncé dans l'option 2) et conformément aux exigences du protocole GLOBALG.A.P. (Non annoncé de 10%).

Outre le certificat délivré par KIWA, il est toujours possible de vérifier le certificat en ligne du producteur dans la base de données GLOBALG.A.P.

## Kiwa Agro

**Food**  
**Kiwa France**  
fr.salesfood@kiwa.com  
+33 (0)4 28 70 14 18



Kiwa France propose une large gamme d'audits de certification et d'audits à marque privée dans l'agroalimentaire. Découvrez ici [notre page](#) réservée à la filière agroalimentaire.

## **Demande d'offre**

Souhaitez-vous recevoir une offre? Avez-vous des questions? [Notre équipe est à votre disposition.](#)

---

**Food**  
**Kiwa France**  
fr.salesfood@kiwa.com  
+33 (0)4 28 70 14 18

